Plateforme de transport touristique Hop-On / Hop-Off

Processus d'inscription

Parcours voyageur, partenaire entreprise et chauffeur-transporteur

DOCUMENT OFFICIEL

Version 1.1 · 14 août 2026

Destinataire : partenaires et clients

Diffusion : externe

© 2026 Noé Bus Tours. Tous droits réservés

Objet du document

Le présent document décrit de manière exhaustive les processus d'inscription à la plateforme Noé Bus Tours. Il couvre les trois parcours d'accès au service : le compte **voyageur**, ouvert à tous ; le compte **partenaire entreprise**, destiné aux établissements souhaitant être référencés et promus sur la carte interactive ; et le compte **chauffeur-transporteur**, réservé aux professionnels du transport qui réalisent les courses de la place de marché.

Chaque parcours est présenté étape par étape, avec les informations demandées, les contrôles de sécurité appliqués, les pièces justificatives requises et les étapes de validation appliquées par Noé Bus Tours.

Sommaire

1. Vue d'ensemble des profils
2. Inscription voyageur
3. Inscription partenaire entreprise
4. Pièces justificatives des entreprises, par territoire
5. Ouverture d'un compte chauffeur-transporteur
6. Sécurité et protection des données
7. Chiffres clés et engagements de service

1. Vue d'ensemble des profils

La plateforme Noé Bus Tours distingue trois profils d'utilisateurs, chacun disposant d'un parcours d'inscription adapté à son usage et à son niveau d'exigence réglementaire.

Profil	Public concerné	Mode d'inscription	Durée indicative
Voyageur	Grand public : achat de billets, demandes de transport sur-mesure	Inscription en ligne libre, vérification de l'adresse email par code	Environ 1 minute
Partenaire entreprise	Établissements touristiques : restaurants, boutiques, activités, lieux à visiter	Inscription en ligne avec abonnement, puis vérification des documents administratifs et validation éditoriale de la fiche	10 minutes, mise en ligne sous ~24 h
Chauffeur-transporteur	Professionnels du transport de personnes réalisant les courses de la place de marché	Inscription en ligne libre (profil « transporteur »), puis constitution du dossier de conformité et validation par l'équipe avant la première course	5 minutes, validation du dossier sous 48 h

Remarque : les entreprises de transport ne s'inscrivent pas via le parcours « partenaire entreprise » : le transport est assuré par des chauffeurs-transporteurs individuellement conventionnés (section 5), qui créent eux-mêmes leur compte en choisissant le profil « transporteur » sur la page d'inscription.

2. Inscription voyageur

L'inscription voyageur est volontairement minimale : seule une adresse email valide est nécessaire. Elle s'effectue depuis la page d'accueil ou depuis la page de connexion, sur ordinateur comme sur mobile.

1 Saisie de l'adresse email

L'utilisateur renseigne son adresse email, seul champ demandé à cette étape. Le format de l'adresse est contrôlé immédiatement. Si l'adresse est déjà associée à un compte, l'utilisateur est orienté vers la connexion.

2 Réception du code de vérification

Un code de sécurité à 4 chiffres est envoyé par email. Ce code est valable **15 minutes**. Pour prévenir les abus, un seul envoi par minute est autorisé ; un renvoi du code est proposé après 60 secondes.

3 Saisie du code

L'utilisateur saisit le code reçu (saisie facilitée : avancement automatique entre les cases, collage direct possible). Le code est vérifié côté serveur et rattaché à l'adresse email de la session en cours.

4 Choix du mot de passe

L'utilisateur définit son mot de passe personnel, de **8 caractères minimum**. Le mot de passe n'est jamais stocké en clair : seule une empreinte cryptographique est conservée.

5 Activation immédiate du compte

Le compte est créé et l'utilisateur est connecté automatiquement, puis dirigé vers son espace personnel. Il peut dès lors acheter des billets, publier une demande de transport sur-mesure et suivre ses réservations.

Cas particuliers

- **Mot de passe oublié** : le même mécanisme de code à 4 chiffres est utilisé pour réinitialiser le mot de passe en toute sécurité.
- **Demande de transport sans compte** : le formulaire de demande sur-mesure (itinéraire, nombre de passagers, estimation tarifaire en temps réel) est librement consultable ; la création d'un compte voyageur n'est requise qu'au moment de publier la demande.

3. Inscription partenaire entreprise

Le parcours partenaire s'adresse aux établissements souhaitant figurer sur la carte interactive de Noé Bus Tours et bénéficier de sa visibilité auprès des voyageurs. L'inscription s'effectue en ligne depuis la page « Devenir partenaire », en une seule page de formulaire.

3.1. Le formulaire d'inscription

1 — Création du compte

Adresse email professionnelle et mot de passe (8 caractères minimum). L'unicité de l'adresse email est vérifiée.

2 — Identification de l'établissement

Nom de l'établissement (obligatoire), secteur d'activité choisi parmi les catégories de la plateforme (restaurant, boutique, activité…), adresse et positionnement géographique précis sur la carte.

3 — Choix de la formule

Tarif unique de **29 € par mois**, sans engagement, applicable à l'issue de la période gratuite. Une option annuelle à **-20 %** (278 € par an, réglés en une fois) est proposée.

4 — Période gratuite de 6 mois

Tout nouveau compte démarre avec **6 mois offerts**, automatiquement : aucun code à saisir, aucun moyen de paiement à renseigner. Le compte est complet et immédiatement utilisable.

5 — Moyen de paiement, au terme de la période gratuite

Le partenaire est relancé par e-mail un mois puis une semaine avant l'échéance. Il enregistre alors sa carte depuis la rubrique « Abonnement » de son espace, sur la page sécurisée du prestataire **Stripe** ; Noé Bus Tours ne stocke aucune donnée bancaire. Sans carte à l'échéance, la fiche passe hors ligne sans être supprimée et revient dès l'enregistrement du paiement.

3.2. De l'inscription à la mise en ligne

Dès la fin du formulaire, le partenaire est connecté à son espace professionnel. La mise en ligne de l'établissement sur la carte publique suit trois jalons, présentés sous forme de liste de progression dans le tableau de bord :

- **Compléter la fiche de l'établissement** : descriptif, photos, offres. À l'enregistrement, la fiche est transmise à la vérification.
- **Disposer d'un abonnement actif** : période gratuite en cours (le cas de tout nouveau compte) ou paiement confirmé.
- **Validation éditoriale** : chaque fiche est relue avant publication, sous un délai indicatif de **24 heures**. Une fois validée, elle est publiée sur la carte et son descriptif est automatiquement traduit en **7 langues**.

3.3. Plusieurs lieux, un seul abonnement

Un compte partenaire n'est pas limité à un seul point sur la carte : depuis son module « Mes lieux », l'organisation gère **autant de lieux que nécessaire**. Un organisme de tourisme peut ainsi animer l'ensemble de ses sites publics (plages, monuments, points d'intérêt) depuis un compte unique. **L'abonnement reste inchangé**, quel que soit le nombre de lieux gérés.

- **Créer un lieu** : chaque nouveau lieu renseigne sa propre fiche (nom, secteur, description, position, contacts) et passe par la même validation éditoriale avant d'apparaître sur la carte ;
- **Se voir confier un lieu public existant** : un site touristique déjà présent sur la carte peut être rattaché au compte par Noé Bus Tours ; le partenaire en reprend la gestion (informations, photos) sans interruption de visibilité ;
- **Des photos propres à chaque lieu** : vignette de carte et galerie sont gérées lieu par lieu ;
- chaque lieu conserve son statut de publication indépendant (brouillon, en validation, en ligne).

3.4. L'espace professionnel

L'espace professionnel du partenaire regroupe l'ensemble des outils de gestion :

- tableau de bord et statistiques de visibilité ;
- gestion de la fiche établissement et de tous les lieux du compte (« Mes lieux ») ;
- photos par lieu, offres et événements ;
- gestion de l'abonnement et téléchargement des factures PDF ;
- simulateur de revenus ;
- boutique en ligne intégrée (encaissement sécurisé et reversements automatiques) ;
- dépôt et suivi des pièces justificatives (section 4).

4. Pièces justificatives des entreprises, par territoire

Afin de garantir le sérieux du réseau de partenaires, chaque entreprise transmet des pièces justificatives depuis son espace professionnel, rubrique « Documents ». La liste des pièces est adaptée automatiquement au territoire d'exercice. Chaque document est examiné par Noé Bus Tours (administration centrale ou gestionnaire régional) et reçoit un statut : **en attente**, **validé** ou **refusé** (avec motif). L'état de conformité global est affiché en permanence dans l'espace du partenaire.

Pièces communes à tous les territoires

- **Pièce d'identité du représentant légal** (obligatoire) ;
- **Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle** (obligatoire) ;
- Photographie du responsable et photographies de l'établissement (facultatives).

Preuve d'existence légale, selon le territoire

Territoire	Justificatif accepté
Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin	Extrait Kbis de moins de 3 mois
Saint-Barthélemy	Extrait Kbis (RCS) ou extrait d'immatriculation CEM, de moins de 3 mois
Polynésie française	Numéro Tahiti (avis de situation RTE / ISPF) ou extrait Kbis (RCS de Papeete) ; patente ou carte professionnelle en complément facultatif
Nouvelle-Calédonie	Avis de situation RIDET (ISEE) ou extrait Kbis (RCS de Nouméa) ; patente en complément facultatif
Wallis-et-Futuna	Justificatif d'immatriculation en vigueur

Format des dépôts : images (JPG, PNG, WebP) ou PDF, 8 Mo maximum par pièce. Les fichiers sont contrôlés puis conservés sur un espace de stockage sécurisé, inaccessible depuis le web.

5. Ouverture d'un compte chauffeur-transporteur

Les courses de la place de marché Noé Bus Tours sont réalisées par des chauffeurs-transporteurs professionnels. Le compte se crée librement en ligne, en choisissant le profil « transporteur » sur la page d'inscription (adresse email vérifiée par code, nom et territoire d'exercice) : c'est le **dossier de conformité**, constitué ensuite depuis l'espace personnel et validé par l'équipe, qui conditionne l'accès aux courses — jamais la seule création du compte.

1 Déclaration du véhicule

Catégorie, capacité, immatriculation et équipements (accessibilité PMR, climatisation…). Le véhicule peut être temporairement désactivé par le chauffeur sans perdre sa fiche.

2 Dépôt des pièces justificatives

Pièce d'identité, permis de conduire et photographie, complétés le cas échéant par les pièces propres au territoire ou à la catégorie de véhicule. Mêmes règles de dépôt que pour les entreprises (images ou PDF, 8 Mo maximum).

3 Signature électronique du contrat

Le chauffeur prend connaissance du contrat de partenariat et le signe électroniquement. La date, l'heure et les éléments techniques de la signature sont horodatés et conservés à valeur de preuve. Un exemplaire officiel du contrat au format PDF est mis à sa disposition.

4 Validation du dossier

Chaque pièce est examinée individuellement par l'administration centrale ou par le gestionnaire régional compétent, puis validée ou refusée avec motif.

5 Définition des tarifs

Le chauffeur fixe librement ses tarifs par catégorie de véhicule (prise en charge, tarif kilométrique, tarif horaire de visite), dans les limites d'un encadrement défini par la plateforme.

6 Activation des reversements

Un compte de paiement dédié est ouvert auprès du prestataire Stripe afin de recevoir les reversements automatiques, versés **le lendemain de chaque course**.

Conditions d'accès aux courses

Un chauffeur ne reçoit de propositions de courses que lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- dossier documentaire **entièrement validé** et contrat signé ;
- véhicule actif, de catégorie compatible, d'une capacité et d'équipements suffisants pour la demande ;
- tarifs actifs et conformes à l'encadrement de la plateforme ;
- exercice dans le même territoire que la demande.

Les demandes sont proposées aux chauffeurs éligibles de façon séquentielle et équitable (notification et email, avec affichage du revenu net). Le voyageur règle sa course en ligne avant le départ ; la commission de la plateforme est calculée par tranches : **15 % sur les premiers 50 €** de la course, puis **10 % sur la fraction au-delà**. Le reversement au chauffeur intervient dès le lendemain, accompagné de sa facture (les montants inférieurs à 5 € sont reportés au reversement suivant).

6. Sécurité et protection des données

- **Vérification systématique de l'adresse email** à l'inscription, par code à usage unique à durée de validité limitée (15 minutes) et protection contre les envois en rafale.
- **Mots de passe** d'au moins 8 caractères, stockés exclusivement sous forme d'empreinte cryptographique.
- **Paiements confiés à Stripe**, prestataire certifié PCI-DSS : aucune donnée bancaire n'est stockée par Noé Bus Tours.
- **Pièces justificatives conservées hors de l'espace web public**, avec contrôle du type réel des fichiers déposés.
- **Validation humaine** de chaque fiche partenaire et de chaque dossier chauffeur avant toute mise en ligne ou attribution de course.
- **Signature électronique horodatée** des contrats chauffeurs, conservée à valeur de preuve.

7. Chiffres clés et engagements de service

Élément	Valeur
Durée de l'inscription voyageur	Environ 1 minute
Validité du code de vérification	15 minutes
Longueur minimale du mot de passe	8 caractères
Abonnement partenaire	29 € / mois, sans engagement
Option annuelle	-20 %, soit 278 € / an
Période gratuite partenaire	6 mois offerts à tout compte, sans code ni carte bancaire
Nombre de lieux gérés par un compte partenaire	Illimité, sans surcoût d'abonnement
Délai indicatif de validation d'une fiche partenaire	24 heures
Langues de publication des fiches	7 langues (traduction automatique)
Taille maximale d'une pièce justificative	8 Mo (image ou PDF)
Commission de la place de marché	15 % sur les premiers 50 €, 10 % sur la fraction au-delà
Reversement aux chauffeurs	Le lendemain de la course (J+1)

Pour toute question relative à l'un de ces parcours, le formulaire de contact du site permet de joindre Noé Bus Tours. Ce document est fourni à titre d'information ; les caractéristiques du service peuvent évoluer.